



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION SPÉCIALE**

le 17 novembre 2025

Salle du Conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Stephane Fournier, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller du quartier 6
Trevor Stewart, conseiller du quartier 7
Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Kyle Cyr, conseiller du quartier 1
Samuel Cardarelli, conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Mario Zanth ouvre la réunion à 18h11 le 17 novembre 2025.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Carl Grimard

Appuyé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Présentation du budget préliminaire du maire pour 2026

Monique Ouellet, greffière, explique la procédure mise en place cette année dans le cadre des pouvoirs du maire fort. Le budget du maire a été préparé à la suite d'une directive que celui-ci a donnée à l'administration.

Ce soir, le Conseil agit à titre de comité et fournira de la rétroaction au maire sur son budget. Le maire analysera les commentaires reçus et pourra réviser son budget avant sa présentation officielle au Conseil, prévue le 10 décembre 2025.

Monique Ouellet explique ensuite la procédure à suivre si les conseillères et conseillers souhaitent proposer des amendements au budget du maire après sa présentation au Conseil.

Frédéric Desnoyers présente l'ébauche du budget 2026 du maire. La présentation PowerPoint est jointe à l'ordre du jour.

Frédéric Desnoyers souligne que les principaux changements au budget, qui expliquent la majeure partie de l'augmentation de 1,6 million de dollars pour 2026, concernent : les frais de la PPO, les contributions aux réserves relativement au plan de gestion des actifs, les contributions aux réserves en lien avec l'inflation, ainsi que l'augmentation des salaires en fonction des conventions collectives.

Pierre Voisine, directeur général, présente les changements proposés au budget de son département. Il mentionne que le montant de 50 000 \$ pour les consultations s'ajoutera aux 25 000 \$ déjà prévus au budget, pour un total de 75 000 \$. Il énumère les projets actuellement en évaluation qui pourront bénéficier de consultations.

En réponse à des questions, Pierre Voisine précise qu'un poste dédié à ce type de travail existe dans d'autres municipalités. Cette option pourrait être envisagée pour les prochaines années. Selon lui, il faut une personne responsable du développement des projets et de l'intégration des divers intervenants municipaux nécessaires à leur réalisation.

Michel Cousineau présente les changements au sein du département des Services corporatifs. Il mentionne notamment le projet de cybersécurité visant à maintenir les systèmes à jour.

Martin Rousseau présente les changements au département des Services de protection et du bâtiment.

Suivant des questions, Martin Rousseau explique le processus de recrutement des pompiers volontaires ainsi que les attentes liées à leur disponibilité.

Jean-Luc Jubinville présente les changements au département des Opérations : Travaux publics / Parcs et édifices.

En réponse à des questions, Jean-Luc Jubinville précise que la cuisine et le panneau électrique font partie des rénovations prévues au Centre communautaire Alphonse-Carrière, et que le projet est réalisé en partenariat avec les groupes communautaires afin de répondre à leurs besoins.

Toujours en réponse à des questions, il indique que le besoin est de cinq étudiants, ceux-ci pouvant être interchangeables entre les différents services. Il ajoute que, puisque les subventions ne sont jamais garanties d'une année à l'autre, il ne peut en tenir compte dans l'élaboration du budget.

Julian Lenhart présente les changements au département du Développement communautaire.

En réponse à des questions, il mentionne que la subvention provinciale de 14 millions de dollars couvrirait les phases 1 et 2 du projet de la rue St-Jean. Le coût total du projet étant de 30 millions, la différence est financée par les redevances d'aménagement et par l'endettement.

Frédéric Desnoyers présente ensuite les autres augmentations proposées.

En réponse à des questions concernant les services de garde, il explique que la subvention provinciale couvre certains frais administratifs liés aux garderies.

Il ajoute que la contribution aux réserves en 2026 inclut une augmentation de 2 % pour l'inflation par rapport aux contributions de l'année précédente. Le budget présenté indique qu'à la fin de l'année 2026, les réserves devraient être entièrement utilisées ou presque, puisqu'elles seront vidées par les projets soumis au Conseil.

En réponse à des questions, il confirme que la limite d'endettement de la municipalité est fixée à 25 % de ses revenus. Avec le budget 2026 tel que présenté, l'endettement serait de 9,32 % des revenus municipaux éligibles.

À la suite de l'annonce d'un budget d'immobilisations de 40 millions de dollars pour 2026, Pierre Voisine précise que les projets doivent être prêts à démarrer afin de permettre à la municipalité de solliciter des subventions.

Plusieurs conseillers soulignent leur appréciation quant au fait que les projets leur soient présentés tout au long de l'année, ce qui leur permet de les examiner et de formuler leurs commentaires. Cela facilite grandement le budget.

5. Recommandations du comité

Le comité ne fait aucune recommandation au maire quant à son budget. Celui-ci sera présenté tel quel au conseil, avec un taux d'augmentation de taxes municipales de 4.98%.

6. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 19h31 le 17 novembre 2025.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, Greffière adjointe